

COVID-19 | Service de ramassage sans contact des documents réservés

À la suite de l'annonce de déconfinement de l'industrie culturelle par le Gouvernement du Québec le 22 mai dernier, la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches réouvrira graduellement dès le 10 juin. Dans le cadre de la première phase, les abonnés auront la possibilité de récupérer les documents préalablement réservés par téléphone ou en ligne, via un système sécuritaire de service de ramassage sans contact. Le service sera offert du lundi, mardi et vendredi de 10 h à 17 h 30 et les mercredi et jeudi de 10 h à 19 h.

Voici la procédure :



1. Réservation en ligne ou par téléphone



2. Préparation de votre commande : lorsque les documents réservés sont disponibles, l'équipe préparera votre commande en respectant les règles sanitaires en vigueur



3. Prise de rendez-vous : un membre de l'équipe vous contactera par téléphone pour fixer un rendez-vous pour la cueillette et vous communiquera les détails en lien avec la cueillette de vos documents. À partir de cet appel, vous aurez 48 heures pour donner suite et prendre rendez-vous, sans quoi vos documents seront relâchés



4. Cueillette : À l'heure convenue, stationnez-vous, cognez à la porte et identifiez-vous à travers la porte. Ouvrez le coffre arrière de votre voiture et attendez à l'intérieur de votre véhicule. Un membre de l'équipe déposera vos documents dans le coffre de votre voiture.



5. Profitez de vos documents dans le confort de votre foyer!



6. Retournez vos documents : déposez-les dans la chute à livre de la bibliothèque.



7. Quarantaine : Tous les documents rapportés seront mis en quarantaine pour une durée de 72 heures.



8. Après la quarantaine, les documents seront remis en circulation et le cycle recommence.

Les prêts sont de 24 jours ouvrables. Toutefois, vous pourrez déposer les documents dans la chute à livres dès que vous aurez terminé pour en faire bénéficier d'autres abonnés.

Nous traiterons les demandes dans leur ordre d'arrivée et nous ferons tout en notre pouvoir pour les préparer aussi rapidement que possible. Toutefois, compte tenu des mesures sanitaires en vigueur et afin d'assurer la sécurité de nos employés, l'application des mesures d'hygiène pour assurer la vôtre, il est possible que vous deviez compter un délai allant de 5 à 10 jours en fonction de la popularité du service pour le traitement de votre demande. Nous vous remercions donc votre compréhension et de votre patience.

COVID-19 | Service de livraison à domicile pour les personnes de 65 ans et plus et les clientèles vulnérables

Afin de permettre à ses abonnés de 65 ans et plus et aux citoyens plus vulnérables de respecter les recommandations en matière de santé publique et d'assurer leur sécurité, la Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches propose un service de livraison à domicile de documents préalablement réservés.

Prendre note que ce service est réservé exclusivement aux résidents de la Ville de Prévost.

Voici la procédure :



1. Réservation en ligne ou par téléphone



2. Préparation de votre commande : lorsque les documents réservés sont disponibles, l'équipe préparera votre commande en respectant les règles sanitaires en vigueur



3. Identification du moment de la livraison : un membre de l'équipe vous contactera par téléphone pour confirmer votre réservation et vous informer du moment de la livraison



4. Livraison : Le jour convenu, l'employé laissera le sac avec vos documents devant votre porte, puis sonnera ou cognera pour vous aviser de sa présence. Il s'éloignera et attendra que vous preniez possession de votre sac avant de quitter.



5. Profitez de vos documents dans le confort de votre foyer!



6. Retournez vos documents : déposez-les dans la chute à livre de la bibliothèque.



7. Quarantaine : Tous les documents rapportés seront mis en quarantaine pour une durée de 72 heures.



8. Après la quarantaine, les documents seront remis en circulation et le cycle recommence.

Les prêts sont de 24 jours. Toutefois, il est apprécié que vous les déposiez dans les chutes à livres pour en faire bénéficier un plus grand nombre d'usagers. Le livreur ne peut reprendre les livres.

Que pouvez-vous réserver?

Tous les documents, sauf les locations et les livres de référence.

Maximum de réservations

Vous pouvez réserver un maximum de 10 documents à la fois.

De quelle façon?

- Dans le catalogue en ligne : avec votre numéro de carte d'abonné et votre NIP-biblio
- Par téléphone en composant le 450 224-8888, poste 6241 : en donnant votre nom et votre numéro d'abonné.